

Manières de dire

Christian Barsoc, *Rouge*, n°1614, 1er décembre 1994

A quelle sauce les présidentiables envisagent-ils d'accommoder l'austérité salariale ? Ce n'est évidemment pas dans les programmes que l'on trouvera réponse à cette question. Mieux vaut aller voir ce qui s'écrit au Commissariat du Plan, particulièrement productif en cette saison pré-électorale, puisqu'il nous offre le choix entre deux rapports. Le premier, s'appelle *Coût du travail et emploi* et constitue une franche et médiocre provocation. Il a d'ailleurs réussi cette prouesse de réaliser contre lui un large front, puisque la CGT, FO, la CFDT, la Dares (Direction de la Recherche du Ministère du Travail) et même de Foucauld, le Commissaire au Plan, ont pris publiquement leurs distances vis-à-vis de ce rapport Maarek qui ne fait pas vraiment dans la dentelle.

Tout y est : rognage du SMIC, des indemnités chômage et du RMI ; proposition d'un gigantesque transfert de charges sociales, des entreprises vers les ménages, sous forme d'une sorte de super-CSG de 11 % sur l'ensemble des revenus, qui plus est déductible de l'impôt, pour être bien sûr qu'elle soit injuste. Voilà en réalité le vrai projet de la droite : c'est la version française des rapports de l'OCDE ou du FMI sur le même sujet, un peu trop brut de fonderie pour nourrir un programme électoral alléchant. Heureusement, à côté de cette marchandise bas de gamme, le Plan propose un produit plus sophistiqué, en l'occurrence le rapport Minc.

Ce petit livre, modestement intitulé *La France de l'an 2000*, est plus subtil, et son astuce suprême est d'ailleurs de pouvoir servir aussi bien à Delors qu'à Balladur. Dit-il pour autant des choses vraiment différentes de Maarek ? Sur les mesures, on retrouve les mêmes idées : baisse du coût du travail, sous prétexte de créer des emplois, propositions habituelles sur la protection sociale, et affirmation claire du principe selon lequel le salaire doit progresser moins vite que la productivité. Mais ce qui apparaît en filigrane, c'est l'idée relativement nouvelle d'une nécessaire dissociation entre efficacité économique et justice sociale. Minc, qui a des lettres, s'inspire ici des théories de Rawls pour introduire une distinction extrêmement redoutable entre égalité et équité. L'égalitarisme étant contraire à l'efficacité économique, il faudrait privilégier l'équité, autrement dit l'idée que l'on peut faire quelque chose pour les plus démunis, à condition que cela ne vienne pas perturber les grandioses mécanismes du marché.

Ce postulat synthétise la nouvelle philosophie sociale du capitalisme et représente de ce point de vue une rupture consommée avec l'idéologie des années d'après guerre, que l'on retrouve chez Maarek : « Le système de protection sociale doit interférer le moins possible avec le fonctionnement du marché du travail. Ce dernier doit fonctionner sans entrave et, en particulier, avec une bonne flexibilité des salaires pour permettre qu'offre et demande s'ajustent ». Certes, Maarek s'empresse d'ajouter que cet idéal n'est pas pour demain, à cause de déplorables « pesanteurs sociologiques », mais c'est bien le but vers lequel il faut tendre. Ainsi on renonce ouvertement à la légitimité organique du capitalisme des années d'expansion puisque l'on admet, pour reprendre une formule du Commissaire au Plan, que la conciliation n'est pas automatique « entre les règles d'équité et les normes d'efficacité ». Les pleureuses à la de Foucauld prient alors pour un « compromis entre l'exigence de compétitivité et le souci de solidarité », les barbares à la Maarek rêvent de réduire au strict minimum les entraves aux mécanismes de marché. Mais l'un comme l'autre, Delors comme Balladur, tiennent pour acquis cet antagonisme irréductible entre les lois de l'économie et les besoins sociaux. Pour des candidats à la gestion du capitalisme, ce n'est après tout pas déraisonnable.